

Investissement productif

En 1989, en dépit du léger ralentissement observé au premier semestre, la croissance de l'investissement des entreprises est restée soutenue en moyenne annuelle (de l'ordre de 6 à 7 %), en particulier sous l'impulsion d'un investissement industriel toujours vigoureux. Le dynamisme de l'investissement productif semble toutefois tendre à s'atténuer et son rythme de croissance pourrait se modérer à nouveau légèrement au premier semestre de 1990. Cependant, l'investissement industriel demeurerait aussi soutenu.

Un investissement soutenu par une demande active...

Le dynamisme de la demande constitue un facteur explicatif important de l'effort d'équipement observé depuis 1987. Après la vive poussée de l'investissement en 1987 et 1988, il a probablement continué à jouer de façon nette en 1989, et continuera de le faire à l'horizon 1990, tout en s'affaiblissant progressivement (encadré).

... et par la restauration des profits

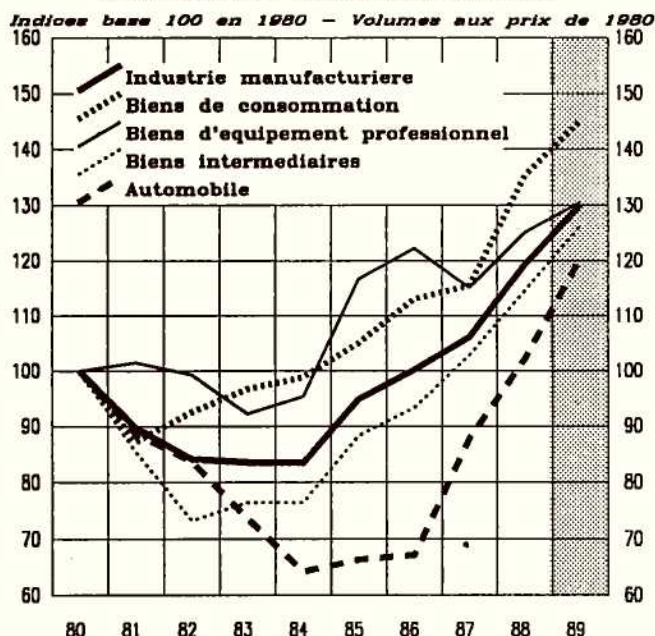
Le redressement des profits, qui se consoliderait en 1989, et avec lui l'amélioration de la rentabilité du capital, devraient continuer à soutenir l'investissement. En 1989, le taux d'autofinancement baisserait toutefois de façon notable et les entreprises auraient un recours accru à l'endettement. Ainsi la progression des crédits à l'investissement s'établit-elle à près de 10 % au deuxième trimestre de 1989 (en glissement sur 12 mois) alors qu'elle était de l'ordre de 8 % un an auparavant.

Ce développement de l'endettement intervient alors que les entreprises connaissent une situation plus saine de leurs bilans, et le niveau élevé des taux d'intérêt ne semble pas de nature à limiter de façon significative l'effort d'équipement en cours, du moins tant que les perspectives de rentabilité restent attrayantes.

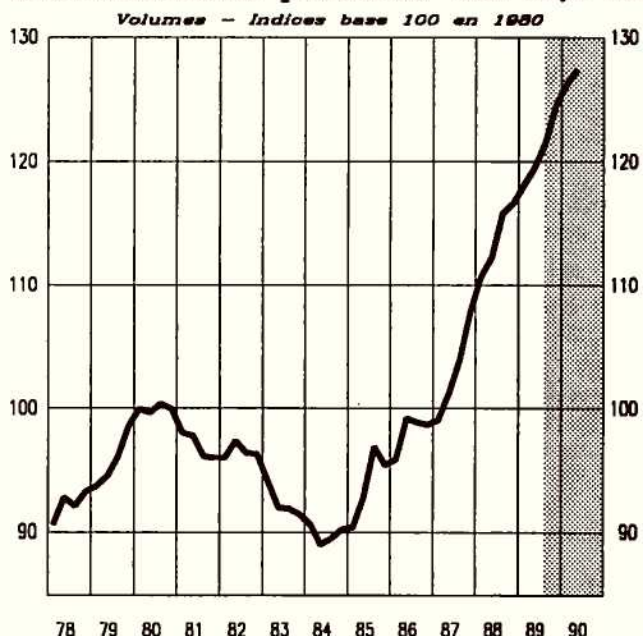
Investissement productif des principaux secteurs		Volumes aux prix de l'année précédente		
		Evolutions en %		
Secteur (et pondération 1/)	1986	1987	1988	1989
Grandes Entreprises Nationales (15 %)	-7,4	-5,0	1,5	2
Entreprises du secteur concurrentiel (85 %)	7,9	7,3	11,0	8
Agriculture (6 %)	-7,1	-4,9	11,9	2
Industrie (34 %)	3,7	5,7	11,2	9
Commerces-Services (40 %)	13,9	10,3	11,1	8
BTP (5 %)	14,9	10,0	8,5	6
ENSEMBLE DES ENTREPRISES (SQS-EI)	4,7	5,0	9,4	7
1/ Structure de l'investissement en valeur en 1988.		Source : Comptes Nationaux Annuels pour 1986 à 1988 Prévisions pour 1989		

Investissement productif

L'investissement productif dans l'industrie manufacturière



Investissement productif des SQS-EI



L'investissement industriel demeure vigoureux

L'industrie concurrentielle devrait rester en 1989 et 1990 le pôle le plus dynamique du secteur productif et la relative modération du mouvement d'investissement attendue pour le premier semestre de 1990 serait surtout à rattacher au tertiaire marchand. La croissance de l'investissement productif pourrait être de l'ordre de 9 % en 1989 et les industriels prévoient de poursuivre leur effort d'équipement en 1990 à un rythme voisin de celui de 1989.

En effet les facteurs à l'oeuvre lors de la vive poussée de l'investissement industriel de 1988 devraient continuer à jouer favorablement. L'utilisation toujours extrêmement intensive des capacités de production à l'automne 1989 (selon les indicateurs fournis par l'enquête trimestrielle de conjoncture) permet d'envisager la poursuite de l'ajustement du capital industriel à un niveau plus élevé des débouchés, dans la mesure toutefois où les anticipations des entreprises restent favorables pour le moyen terme.

L'élargissement de la capacité de financement des entreprises devrait de plus conforter leur effort de rationalisation de l'appareil productif et d'adaptation qualitative de l'offre (développement de nouveaux produits notamment). Cet effort, entrepris dès le début de 1985, et qui se serait amplifié au cours des dernières années, apparaît en outre stimulé par la perspective du Grand Marché Européen.

A cet égard, la part des investissements d'extension de capacité s'est significativement accrue par rapport à 1987 (atteignant 22 % en 1989 après 13 % en 1987 d'après l'enquête de conjoncture sur les investissements), donnant un nouveau dynamisme à la construction de bâtiments industriels. La croissance des capacités demeure en effet insuffisante compte tenu de l'accélération passée de la demande (encadré). Les investissements de modernisation restent néanmoins majoritaires.

Investissement productif

En 1989, les secteurs des biens intermédiaires et surtout de l'automobile devraient enregistrer les progressions les plus fortes de leurs dépenses d'équipement. Le développement rapide des débouchés de ces deux secteurs depuis 1987 est en effet de nature à encourager un effort d'investissement soutenu. Celui-ci correspond sans doute pour partie à un rattrapage du retard accumulé dans la première moitié des années 80, mais il bénéficie également d'un net redressement de la situation financière des entreprises.

Le léger ralentissement de l'investissement industriel en 1989 reposerait sur le secteur des biens de consommation, dont les dépenses d'équipement pourraient retrouver, après la vive accélération de 1988, un rythme de croissance plus conforme avec les tendances passées, et sur le secteur des biens d'équipement professionnel, en raison surtout de la situation relativement déprimée de l'investissement dans le matériel électrique et électronique professionnel.

Un rythme d'investissement plus modéré que par le passé dans le tertiaire marchand

Le tertiaire marchand continue à bénéficier de la bonne orientation de la consommation des ménages et de l'activité industrielle ; aussi devrait-on observer une croissance soutenue de ses investissements en 1989 pour la quatrième année consécutive. Toutefois cette croissance pourrait s'inscrire en léger retrait par rapport aux évolutions des dernières années. En effet, l'investissement a progressé dans ce secteur de près de 40 % entre 1985 et 1988 et l'effet d'accélération devrait commencer à s'essouffler. Aussi un nouveau ralentissement de l'investissement est-il envisageable pour 1990.

En 1989, les dépenses d'équipement pourraient s'infléchir de façon plus significative dans le secteur des commerces que dans l'ensemble du secteur tertiaire. En effet, au cours des neuf premiers mois de 1989, les immatriculations d'entreprises commerciales se tassent et les mises en chantier de bâtiments commerciaux marquent un net ralentissement.

Dans les Grandes Entreprises Nationales, l'investissement connaîtrait à nouveau une légère hausse en volume en 1989, grâce en particulier à la poursuite du renouvellement des flottes d'Air Inter et Air France. Le programme TGV-Nord devrait conduire à une croissance sensiblement plus marquée des dépenses d'équipement, essentiellement en BTP, au cours de 1990.

Dans le secteur de l'agriculture, les investissements ne progresseraient que faiblement en 1989, malgré une nouvelle réduction des abattages de bovins d'âge adulte. En effet, la baisse du revenu agricole intervenue l'année dernière devrait peser sur l'équipement en matériel et bâtiment, qui s'était considérablement développé en 1988 et ne devrait pas enregistrer d'augmentation significative en 1989. Le redressement des revenus agricoles en 1989 devrait conduire à un investissement plus soutenu l'an prochain.

Les entreprises du bâtiment et des travaux publics devraient modérer leur effort d'investissement en 1989 et 1990 compte tenu de la moins bonne orientation de l'activité récente et prévue. L'investissement devrait donc ralentir, mais resterait relativement soutenu compte tenu des besoins de renouvellement.

Investissement productif

Les capacités de production dans l'industrie manufacturière

La croissance du stock de capital au cours de l'année 1989 devrait atteindre 3 % dans l'industrie manufacturière, permettant une progression d'un peu plus de 2 % des capacités de production.

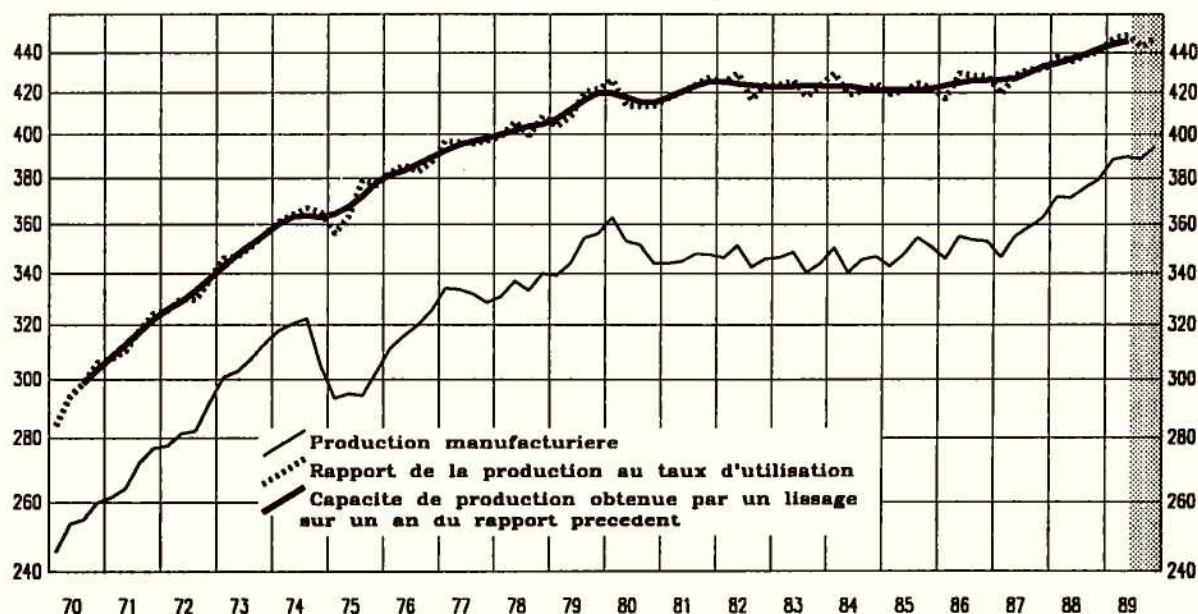
Ce développement des capacités, obtenu grâce à une augmentation des investissements de l'ordre de 30 % entre 1986 et 1989, est encore notablement inférieur à celui de la production, dont le glissement annuel est estimé à 4 %.

Ainsi le taux d'utilisation des capacités s'est-il encore élevé au cours de l'année 1989 pour atteindre 88 % en octobre et les goulots de production, principalement dûs à une insuffisance d'équipements, avoisinent 40 % alors qu'ils n'étaient que de 17 % en 1987.

A la fin de 1989, l'utilisation des capacités de production apparaît très intensive dans tous les grands secteurs de l'industrie manufacturière. Toutefois, des tensions marquées ne semblent affecter que le secteur de l'automobile et le secteur des biens intermédiaires, et plus particulièrement les sous-secteurs de la sidérurgie, des métaux non ferreux et du verre ainsi, dans une moindre mesure, que la chimie, où une détente se dessine en fin d'année.

Compte tenu des perspectives de production, le taux d'utilisation devrait se maintenir à un niveau élevé d'ici la fin du premier semestre de 1990, pour l'industrie dans son ensemble.

Production et capacité de production dans l'industrie manufacturière En milliards de Francs 80



Investissement productif

Effet d'accélération et demande d'investissement des entreprises

L'effet d'accélération, c'est-à-dire l'ajustement du stock de capital à la demande, est un des facteurs déterminants de la décision d'investissement des entreprises. Si on postule une fonction de production à facteurs complémentaires et à rendements d'échelle constants, le stock de capital désiré K^* est fonction de la demande anticipée Q^* : $K^* = a \cdot Q^* \exp(bt)$. En taux de croissance, la relation s'écrit $\dot{K}^* = I^*/K - d^* = \dot{Q}^* + b$, où d est le taux de déclassement et I/K le taux d'accumulation.

En raison notamment de coûts d'ajustement, le stock de capital effectif ne s'ajuste que progressivement à son niveau désiré. Un modèle de demande d'investissement doit donc prendre en compte la formation des anticipations de croissance et les délais d'ajustement.

On obtient par exemple sur données trimestrielles le modèle suivant :

$$I_t/K_{t-1} = 0.930 \cdot I_{t-1}/K_{t-2} + 0.0526 \cdot \dot{Q}_t + 0.0174 \cdot \dot{Q}_{t-1} + 0.00112$$

$$DW = 1.6, R^2 = 0.98, s = 0.00062$$

période d'estimation : 1971.1 - 1985.4

où I_t est l'investissement en produits manufacturés des SQS-EI aux prix de 1980.

K_t est le stock de capital en matériel

Q_t est la valeur ajoutée des branches marchandes

Le délai moyen d'ajustement du capital à son niveau désiré, c'est-à-dire d'ajustement à la demande, est de 13.5 trimestres.

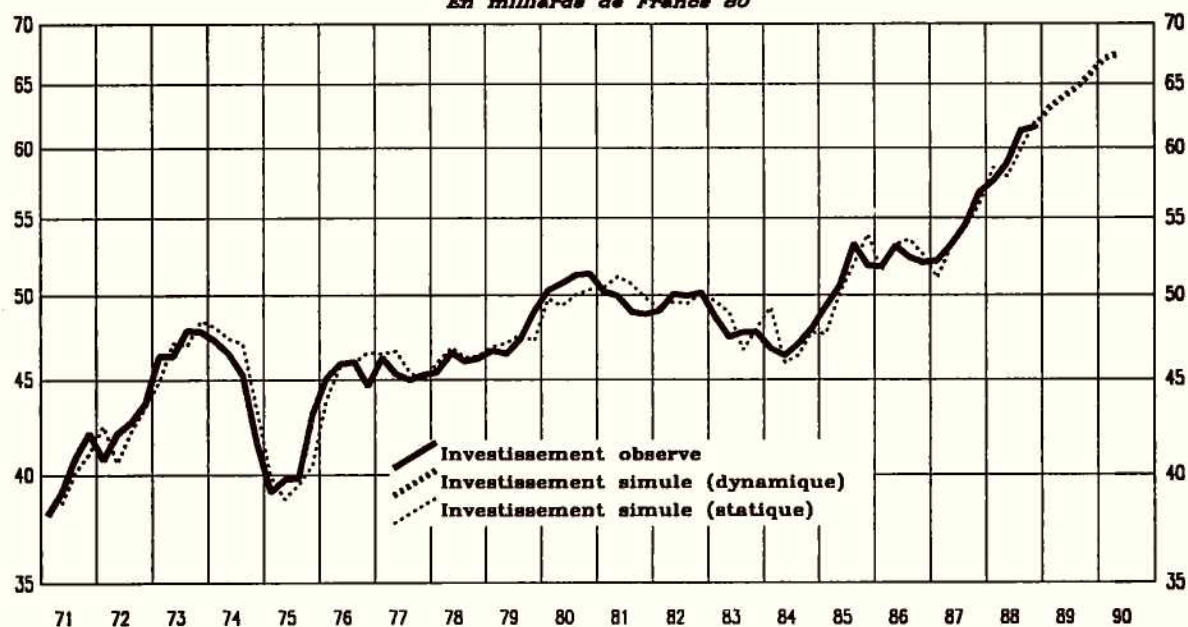
L'investissement mesuré par les Comptes Nationaux Trimestriels et l'investissement simulé par le modèle sont très proches

Le modèle restitue correctement la vive accélération de l'investissement à partir du deuxième trimestre de 1987 alors que la demande se raffermait nettement. Il prévoit un ralentissement de l'investissement au second semestre 1989 et au premier semestre 1990, qui traduit un début d'essoufflement de l'effet d'accélération.

Dans l'hypothèse d'un maintien du rythme de croissance actuel, l'ajustement du stock de capital toucherait pratiquement à son terme à la fin de 1990 : le rythme de croissance ultérieur de l'investissement se rapprocherait donc de celui du stock de capital, soit environ 4 % en termes annuels.

Investissement productif

Investissement en produits manufactures
En milliards de Francs 80



Rythmes de croissance de l'investissement et du stock de capital

en %

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	1987	1988	1989	1987	1988	1989
Investissement matériel observé ou simulé*	3,8	4,6	3,8	2,9	2,5	9,1	8,5	6,8	3,5	10,5	7,6
Capital matériel observé ou simulé*	1,5	1,7	1,9	1,9	2,0	2,7	3,2	3,9	---	---	---

*simulation à partir de 89.I

Production

Au second semestre de 1989, la production marchande devrait croître de 2,0 % en glissement semestriel après 2,1 % au premier. Cependant, un ralentissement est à l'oeuvre dans l'industrie manufacturière et plus particulièrement dans l'automobile et les biens intermédiaires. La croissance de la production reste cependant très vive en 1989, bien qu'un peu en retrait par rapport à 1988 : + 3,9 % en moyenne annuelle après + 5,0 % l'an dernier. Le rythme de croissance de l'activité devrait rester soutenu au cours du premier semestre de 1990.

Production marchande par branche											
						Taux de croissance en %					
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II	90.I	1987	1988	1989	1987	1988	1989
Agro-alimentaire (13 %)	0,5	0,1	0,0	1,0	1,5	1,2	0,6	1,0	1,7	0,9	0,4
Energie (6 %)	3,6	0,6	-0,6	1,4	1,0	4,4	4,1	0,8	-0,8	4,0	0,6
Manufacturés (30 %)	2,8	1,9	2,6	1,4	1,6	2,7	4,7	4,0	1,1	5,4	4,1
Biens intermédiaires (11 %)	1,8	3,2	2,1	0,6		3,7	5,0	2,7	1,7	6,2	3,7
Biens d'équipement (7 %)	2,9	1,8	3,0	2,3		2,0	4,7	5,3	-1,0	5,3	4,4
Automobile et mat. de transp. (3 %)	4,1	-0,6	5,8	-2,6		4,4	3,5	3,2	5,9	4,5	4,9
Biens de consommation (8 %)	2,0	2,2	1,7	3,4		1,6	4,2	5,1	0,4	4,5	4,1
BTP (8 %)	3,8	1,8	1,2	1,8	1,9	4,7	5,6	3,0	3,9	6,7	3,4
Commerce (9 %)	0,4	1,5	1,3	2,6	1,3	2,9	1,9	3,9	2,0	2,7	3,4
Services marchands (34 %)	2,5	2,6	3,3	2,9	2,5	6,4	5,1	6,2	5,9	6,7	5,9

En 1989, la production manufacturière augmente fortement, mais un peu moins que l'an passé

La croissance de la production manufacturière atteindrait environ 4,0 % en moyenne annuelle en 1989, soit un peu plus d'un point de moins qu'en 1988. L'activité très soutenue au premier semestre, en accélération par rapport au second semestre de 1988, se modère à partir de l'été. Au cours des six premiers mois, la demande étrangère est l'élément moteur de la demande globale, relayée par la demande intérieure pendant la seconde partie de l'année. Le profil de 1989, caractérisé par une augmentation marquée de la production au premier trimestre, suivie d'un fléchissement et d'une stabilisation se retrouve dans les enquêtes mensuelles et trimestrielles de conjoncture. Les opinions concernant les niveaux des carnets de commandes et la tendance de la demande accusent le même profil.

Pour le premier semestre 1990, les perspectives de production restent globalement favorables. Dans les dernières enquêtes, les industriels se montrent toujours confiants et la tendance des demandes globale et étrangère ne laisse présager aucun ralentissement notable.

La production ne connaît pas la même évolution selon les branches entre 1988 et 1989. Ainsi la branche la plus dynamique en 1989 semble être celle des biens d'équipement professionnel, devant celles des biens de consommation et de l'automobile. La croissance de ces deux dernières branches avoisine celle de l'ensemble de la production manufacturière. Les biens intermédiaires restent légèrement en-deçà.

Production

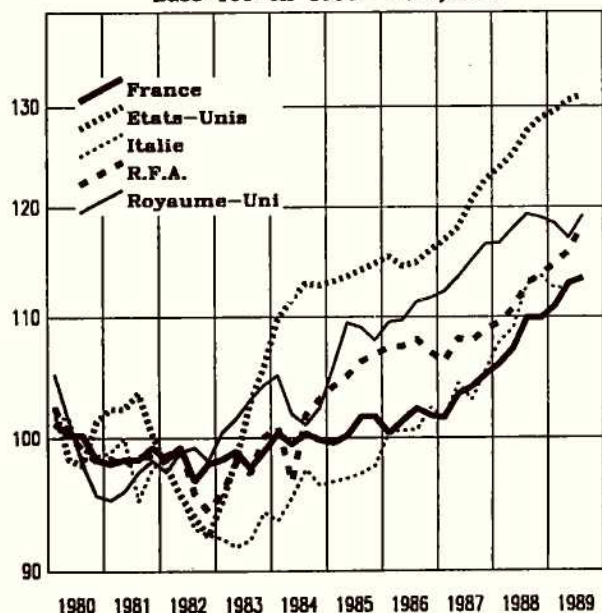
La croissance est plus vive dans les biens d'équipement professionnels...

Dans l'industrie, la production aura augmenté très rapidement dans les biens d'équipement professionnel en 1989. Le profil de la production est comparable à celui de l'ensemble de l'industrie manufacturière : une activité très vigoureuse au premier semestre de 1989 soutenue par une poussée des exportations, suivie d'une croissance plus modérée au second semestre tirée essentiellement par l'investissement productif. Dans les enquêtes, les réponses des chefs d'entreprise aux questions relatives aux goulots et aux marges de capacité confirment l'idée d'une forte activité : les goulots continuent à se renforcer et les marges de capacité disponibles diminuent encore. Le rythme de croissance du début 1990 devrait être proche de celui de la fin 1989, aucun indicateur actuellement disponible ne laissant augurer un quelconque ralentissement.

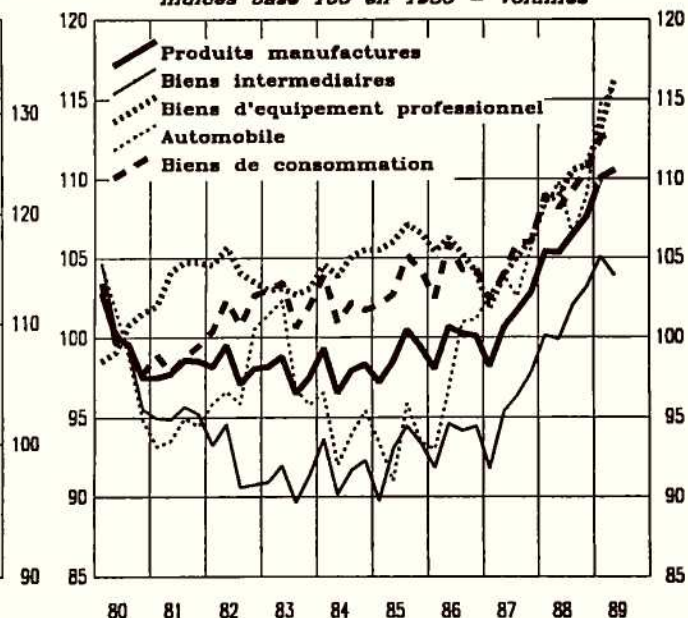
...que dans les biens de consommation et l'automobile...

Face à une reprise de la consommation des ménages au second semestre, les biens de consommation se caractérisent par une production un peu plus vive en fin d'année, le rythme de croissance du début 1989 restant voisin de celui de la fin 1988. Les exportations ont largement contribué à cette évolution au premier semestre. Ainsi selon les enquêtes de conjoncture, les soldes d'opinion concernant les carnets de commandes globaux et étrangers n'ont jamais été aussi élevés depuis plus de dix ans. Cette année, toutes les branches participent à ce mouvement, et connaissent actuellement des rythmes de croissance rapides. Les réponses aux questions portant sur les goulots et les marges traduisent ici aussi une utilisation plus intensive des facteurs de production. Dans un tel contexte, les perspectives restent bien orientées pour le début 1990.

Indices de la production industrielle
Base 100 en 1980 - CVS/MM3



Production des branches de l'industrie manufacturière
Indices base 100 en 1980 - Volumes



Production

Dans l'automobile et le matériel de transport terrestre, la production croîtrait en moyenne annuelle au même rythme en 1989 qu'en 1988. Cependant, la croissance s'est accélérée au premier semestre par rapport à la fin 1988 pour se ralentir nettement en fin d'année. L'essentiel de la croissance de 1989 est acquis dès le premier trimestre. La demande étrangère s'est révélée particulièrement dynamique en début d'année, et la formation de stocks a été assez importante. La demande intérieure constitue l'élément moteur au second semestre surtout grâce à la consommation des ménages. Cependant, les conflits sociaux en septembre-octobre pèsent lourdement sur la production en fin d'année et expliquent en partie son profil heurté. La production serait en accélération au premier semestre de 1990, en raison de l'arrêt des conflits sociaux et d'une demande globale qui ne fléchirait pas.

... alors que la croissance s'essouffle dans les biens intermédiaires

Après une année 1988 exceptionnelle dans les biens intermédiaires, l'année 1989 marque le retour à une croissance plus modérée. Tout au long de l'année, le niveau de production est resté élevé, soutenu par la vigueur de la demande inter-industrielle et la formation de stocks. Cependant, la décélération du rythme de croissance perceptible dès le premier semestre s'accroît encore au second semestre 1989. Les enquêtes de conjoncture auprès des industriels confirment ce tassement simultané de l'offre et de la demande, notamment de la demande étrangère. L'écart entre le niveau des soldes d'opinion relatifs aux carnets de commandes et à la demande atteint ces derniers mois et celui de 1988 à la même période est net. Le ralentissement à l'oeuvre au cours du second semestre est imputable à des causes multiples : ralentissement de la demande étrangère conduisant à un stockage jugé excessif, incidents techniques, moindre compétitivité suite à la baisse du dollar... En outre, la situation est variable d'une branche à l'autre : le retour à une croissance moins vive est patent dans la sidérurgie, les métaux non-ferreux, le papier-carton et le caoutchouc matières-plastiques, alors que dans le verre et les matériaux de construction le contexte serait plus favorable que l'an dernier. Les perspectives pour le début 1990 reflètent ces divergences sectorielles. Au total, le premier semestre de 1990 ne devrait pas faire apparaître un nouveau ralentissement mais plutôt une légère reprise, la demande étrangère cessant de ralentir.

Une production agricole en légère progression malgré la sécheresse

La production agricole en volume devrait augmenter en 1989, la production végétale s'inscrivant en progression par rapport à 1988, tandis que la production animale serait stabilisée.

Le maintien de la production animale proviendrait en 1989 d'une augmentation de la production de viande associée à une diminution de la production de lait. En effet, la production de viande progresse en raison du ralentissement des abattages de gros bovins et de veaux et d'un déstockage moins fort qu'en 1988. En revanche, la production de porcs a baissé mais le cycle amorcé en 1986 se termine. La collecte laitière enregistrerait une nouvelle diminution sous l'influence conjuguée des quotas européens et de la sécheresse.

La production végétale augmenterait sensiblement : la récolte céréalière de 1989 est satisfaisante et voisine de celle de 1988 malgré la sécheresse. La récolte de maïs semble avoir souffert de ce phénomène climatique alors que la production de blé s'accroît sensiblement par rapport à 1988. La production en volume de fruits et légumes progresserait, les conditions climatiques ayant eu des effets contrastés sur les récoltes. De même la production viticole connaîtrait une croissance modérée.

Dans l'énergie, la croissance de la production s'est ralentie en 1989. Après un premier semestre en retrait par rapport à la fin de 1988, le second semestre s'inscrit en nette reprise. Celle-ci s'explique par l'augmentation de l'activité de raffinage et surtout par une reprise de la production d'électricité, qui provient d'un recours croissant aux capacités nucléaires, la production hydroélectrique se réduisant.

La production du BTP augmente moins rapidement qu'en 1988

Dans le BTP, la production croîtrait de + 3,4 % en 1989 en moyenne annuelle, après les + 6,6 % de 1988. Le secteur des travaux publics s'est de nouveau montré le plus dynamique, du fait d'un effort toujours soutenu d'équipement de l'Etat (travaux routiers, préparation des jeux olympiques d'hiver) et d'un investissement important des collectivités locales. L'activité dans le bâtiment s'est maintenue à son haut niveau de 1988, avec des évolutions contrastées par type de construction : forte hausse pour les logements collectifs, hausse plus légère pour les bâtiments non destinés à l'habitation, baisse importante pour les logements individuels. Le niveau annuel des mises en chantier en 1989 devrait ainsi se situer aux alentours du chiffre de l'an dernier, soit environ 330.000. Pour 1990, la situation devrait rester globalement satisfaisante : les enquêtes de conjoncture font état de carnets de commandes bien garnis. Le bâtiment pourrait cependant connaître un léger fléchissement, compte tenu d'une baisse des autorisations de mises en chantier.

La production du commerce est tirée par la tonicité de la demande

Le commerce devrait de nouveau connaître une forte croissance en 1989 avec une progression de la production de + 3,4 % après + 2,7 % en 1988 et + 2,0 % en 1987. Cette accélération s'explique principalement par un haut niveau de la consommation des ménages et par une production dynamique dans les autres branches. Ainsi, dans le commerce de détail, l'année 1989 s'annonce meilleure que l'année 1988, en termes de croissance des chiffres d'affaires en volume. Les secteurs du textile-cuir et surtout des biens durables avec un excellent troisième trimestre se sont particulièrement distingués. Par type de distribution, les hypermarchés et supermarchés ont de nouveau connu les plus fortes progressions, contrairement à la vente par correspondance, dont l'activité a stagné. Le rythme de croissance de la production du commerce de gros serait semblable à celui de l'année 1988, avec de bonnes performances dans les secteurs de biens de consommation alimentaire et des biens industriels. Cette croissance de l'activité dans l'ensemble du commerce devrait se poursuivre au cours du premier semestre 1990, eu égard aux évolutions attendues pour la consommation et la production.

1989 : une bonne année pour la production des services liés au tourisme

Dans les services marchands, l'activité devrait progresser en 1989 de 5,9 % en moyenne annuelle, ce qui reste une croissance forte bien qu'en léger retrait par rapport à l'année 1988. Elle a été particulièrement vive dans les secteurs liés au tourisme : les hôtels, cafés et restaurants et les transports. Ainsi le poste voyages de la balance des transactions courantes en données brutes connaît une progression de près de 60 % sur les huit premiers mois de l'année 1989 par rapport à la même période de l'année 1988. De plus, les efforts en investissements entrepris par les professionnels de ce secteur d'activité permettent d'envisager la poursuite durable de ces bons résultats. L'année 1989 est aussi une excellente année pour les services rendus aux entreprises, avec un taux de croissance du même ordre que celui de l'année 1988. Les secteurs de l'ingénierie et de la location mobilière s'y sont révélés les plus dynamiques. Les perspectives de croissance pour l'année 1990 telles qu'elles ressortent de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans les services sont semblables à celles de 1989.

Stocks

Accélérateur de stock

L'effet d'accélération, c'est-à-dire l'ajustement des stocks à la demande, est un des facteurs déterminants du comportement de stockage de la part des entreprises.

Les stocks s'ajustent à un niveau de stock désiré qui dépend de la demande anticipée, elle-même modélisée au moyen de retards sur la demande réalisée. On peut aussi tenir compte d'un stockage ou déstockage involontaire, lié à l'écart entre demande anticipée et demande réelle. Si S représente le niveau de stocks, nous obtenons :

$$S - S_{-1} = c \left(\sum_i a_i \text{DHS}_{-i} - S_{-1} \right) + d \left(\sum_i a_i \text{DHS}_{-i} - \text{DHS} \right)$$

où DHS représente la demande hors stocks, soit :

$$S = (1 - c) S_{-1} + \text{DHS} (ca_0 + da_0 - d) + \sum_i (c + d) a_i \text{DHS}_{-i}$$

L'estimation de cette relation différenciée donne :

$$\Delta S_t = -0,78 + 0,47 \Delta(S)_{t-1} + 0,20 \Delta(\text{DHS})_t + 0,14 \Delta(\text{DHS})_{t-1} + 0,09 \Delta(\text{DHS})_{t-2} + 0,14 \Delta(\text{DHS})_{t-3} + 0,13 \Delta(\text{DHS})_{t-4}$$

(-1,83) (4,7) (3,8) (2,7) (1,6) (2,3) (2,2)

$$S_0 = 2,5$$

$$R^2 = 0,73$$

$$\text{DW} = 2,1$$

période d'estimation : 1971.1 - 1987.4

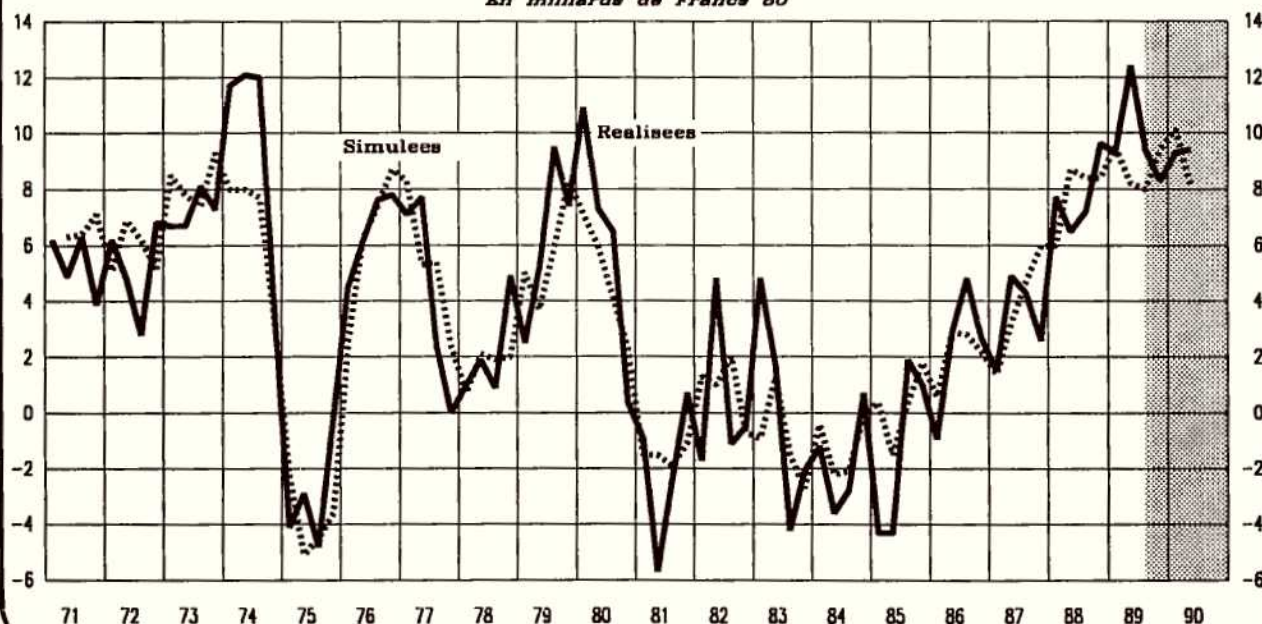
ΔS représente la variation de stocks de produits manufacturés aux prix de 1980.

ΔDHS représente la variation de la demande de produits manufacturés hors stocks aux prix de 1980.

Le modèle restitue correctement les tendances à moyen terme (chocs pétroliers, accélération de la variation de stocks depuis 1986). Il prévoit une stabilisation du stockage au premier semestre de 1990, traduisant un ralentissement de la demande.

	89.1	89.2	89.3	89.4	90.1	90.2
Variation de stocks simulées (Milliards de F 80)	9,8	8,8	8,0	9,4	10,0	8,2

Variations de stocks en produits manufacturés
En milliards de Francs 80



La contribution des stocks de produits manufacturés à la croissance sera encore positive en 1989, mais moins nettement qu'en 1988. Au début de 1990, les stocks pourraient avoir une contribution négative à la croissance.

L'effort de stockage est imputable au dynamisme de la demande

Au cours du premier semestre de 1989, les commerçants ont très nettement poursuivi leur comportement de stockage, anticipant probablement une hausse de la demande. Dans l'industrie, en revanche, alors que les stocks matières n'ont pas cessé d'augmenter, les niveaux des stocks produits, toujours jugés très faibles, n'ont quasiment pas varié.

Au second semestre de 1989, les détaillants jugent désormais leurs stocks peu élevés face à une demande plus vive essentiellement dans les biens de consommation où la formation de stocks semble s'accélérer. Les grossistes, pour leur part, jugent leurs stocks excessifs notamment en biens intermédiaires. Les producteurs poursuivent leur effort de stockage afin d'adapter leurs stocks à la demande qui leur est adressée.

Ce comportement de stockage devrait se poursuivre durant le premier semestre de 1990, pendant lequel les industriels auront à faire face à une demande sans doute moins dynamique. Ils seront mieux à même de reconstituer leurs stocks. Selon un modèle dynamique d'accélérateur, un ralentissement de la formation de stocks pourrait être perceptible à la fin du premier semestre 1990, dès que les industriels auront ajusté leurs stocks au niveau de la demande (encadré).

L'alourdissement des stocks accompagne le tassement de la demande dans les biens intermédiaires...

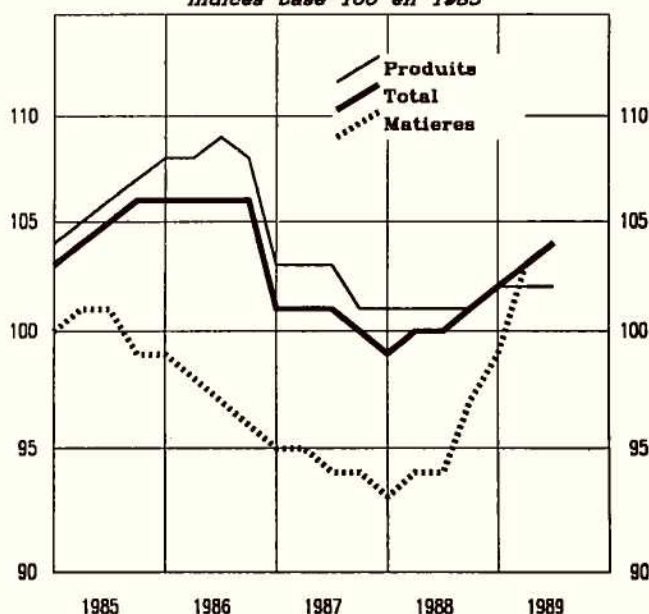
Les stocks semblent s'être alourdis à l'automne chez les grossistes en biens intermédiaires. Ils les jugent plutôt excessifs, notamment en raison du tassement de la demande. Les producteurs, pour leur part, estiment que leurs stocks se rapprochent des niveaux normaux. La formation de stocks devrait être plus limitée dans les mois à venir.

... mais les stocks en biens de consommation sont jugés insuffisants

Au troisième trimestre de 1989, les producteurs de biens de consommation jugent leurs stocks légers, même si un retour vers la normale s'amorce. En revanche, les détaillants estiment leurs stocks insuffisants compte tenu de la demande qui leur est adressée. D'ici au premier semestre de 1990, on peut s'attendre à une accélération de la formation de stocks, en vue de les ramener à des niveaux jugés satisfaisants.

Les conflits sociaux dans l'automobile ont entraîné une réduction de l'offre au second semestre. Le stockage serait moins dynamique en fin d'année qu'au cours du premier semestre. Il redeviendrait soutenu au premier semestre de 1990.

Encours de stocks en valeurs
Données trimestrielles - Fin de trimestre
Indices base 100 en 1985



Productivite

Mesurés par la croissance de la valeur ajoutée par tête, les gains de productivité dans le secteur marchand seraient de 1,9 % en 1989 après 2,6 % en 1988, conséquence de l'évolution observée dans l'industrie manufacturière (3,1 % après 6,3 %).

Des gains de productivité encore élevés dans l'industrie manufacturière...

En 1988, les gains de productivité se sont révélés élevés dans l'industrie, essentiellement en raison des retards d'ajustement entre l'emploi et la croissance ("cycle de productivité") : 6,3 % après 2,3 % par an en moyenne entre 1982 et 1987. En 1989, ils seraient de 3,1 %, les effets du cycle de productivité commençant à s'essouffler.

... mais plus limités dans le reste du secteur marchand

Inversement, dans le reste du secteur marchand, les gains de productivité réalisés en 1989 sont du même ordre que ceux de 1988 et 1987, respectivement 1,4 % après 1,2 % et 0,7 %. Ils sont nettement inférieurs aux gains moyens observés entre 1982 et 1986, soit 2,4 %. Au total dans l'ensemble des secteurs marchands, les gains de productivité sont modestes par rapport aux années antérieures : 1,9 % en 1989 contre 2,7 % en moyenne entre 1982 et 1986.

L'évolution française est comparable à celle des Etats-Unis, de la RFA et du Japon avec une décélération du même ordre de grandeur en 1989. La France tient une position moyenne parmi ses principaux partenaires, alors que ses gains de productivité apparents étaient plutôt plus élevés au cours des années précédentes.

Productivité : taux de croissance annuels*					en %
	1985	1986	1987	1988	1989
France : Industrie manufacturière 1/	3,1	2,0	1,8	6,3	3,1
France : branches marchandes	3,4	2,8	1,6	2,6	1,9
France : ensemble de l'économie	2,1	1,9	1,4	2,4	2,0
Etats-Unis	1,3	0,4	1,0	2,1	0,9
Japon	4,1	1,7	3,4	4,0	2,9
RFA	1,2	1,2	0,9	3,0	2,5
Italie	2,2	2,0	3,1	2,7	3,2
Royaume-Uni	2,3	2,7	1,7	0,7	0,5
* mesurés en termes de valeur ajoutée par tête et de PIB par tête, sauf pour les Etats-Unis et le Japon en PNB par tête (d'après les prévisions OCDE de décembre 1989).					
1/ les intérimaires ne sont pas reclassés dans le secteur qui les utilise.					

La croissance de l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles reste vive au cours de l'année 1989 même si elle fléchit au deuxième trimestre : + 1,0 % en trois trimestres après + 1,9 % au cours de l'année 1988 (encadré).

Le redressement de l'emploi industriel apparu au premier trimestre se confirme. Contrairement à l'année 1988, il serait obtenu sans le concours des intérimaires auxquels le secteur fait appel. Le reflux des SIVP, amorcé en fin d'année 1988, s'accélère sur le premier semestre de 1989 et touche particulièrement le commerce mais aussi le bâtiment génie civil et agricole (BGCA).

Evolution de l'emploi

	Glissements semestriels CVS Taux d'évolution en %					Glissements annuels Bruts Taux d'évolution en %			Niveaux en fin d'année Bruts en milliers		
	88.I	88.II	89.I	89.II*	90.I*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*
Salariés des secteurs marchands non agricoles	0,8	1,1	0,7	0,8	0,9	0,7	1,8	1,5	13.561	13.809	14.010
Hors SIVP						0,5	1,9	1,9	13.466	13.727	13.987
Industries y compris BGCA	0,1	0,1	0,3	0,3	0,4	-1,7	0,2	0,6	5.833	5.842	5.880
Industries agro-alimentaires	-0,6	0,1	-0,8	0,0	0,6	-1,0	-0,4	-0,9	528	526	522
Energie	-1,5	-1,4	-1,6	-1,2	-1,4	-2,8	-3,0	-2,8	278	270	263
Bâtiment-génie civil et agricole	1,6	1,2	0,1	0,2	0,8	1,3	2,9	0,3	1.202	1.237	1.240
Industrie manufacturière	-0,2	-0,2	0,7	0,5	0,5	-2,7	-0,4	1,2	3.825	3.809	3.855
Biens intermédiaires	0,3	0,4	1,8	0,5		-1,6	0,7	2,4	1.202	1.210	1.237
Biens d'équipement	-0,2	-0,5	0,9	0,8		-3,0	-0,7	1,7	1.132	1.123	1.143
Automobile	-1,0	-1,0	-0,3	0,1		-3,7	-2,0	-0,2	364	356	356
Biens de consommation	-0,5	-0,2	-0,4	0,3		-3,0	-0,6	-0,1	1.127	1.120	1.119
Tertiaire marchand	1,3	1,8	0,9	1,1	1,1	2,7	3,1	2,0	7.728	7.967	8.130
Commerces	0,8	1,2	0,4	1,0	1,4	1,8	1,9	1,4	2.043	2.082	2.112
Transports-télécommunications	0,4	0,4	0,4	0,2	0,3	0,1	0,8	0,6	1.307	1.318	1.327
Services marchands	2,3	3,0	1,5	1,6	1,6	4,5	5,2	3,1	3.705	3.900	4.022
Banques-assurances	-0,6	-0,3	0,0	0,3	-0,2	0,3	-0,9	0,3	673	667	669
Tertiaire non marchand (y compris TUC)						0,3	0,4	0,5	4.218	4.234	4.254
EMPLOI TOTAL 1/ Hors TUC et SIVP						0,4	1,1	1,0	21.323	21.565	21.773
						0,3	1,3	1,4	21.023	21.296	21.588

* prévision

1/y compris salariés agricoles et non salariés

Emploi

Enfin, le recours au travail temporaire semble atteindre un palier : après leur vive progression des années 1987 et 1988 (près de 40 % de hausse sur chacune des deux années), les effectifs intérimaires n'auraient progressé que de 6 % au premier semestre de 1989 et seraient demeurés stables au troisième trimestre ; le contrôle administratif plus strict des conditions de recours au travail temporaire aurait joué un rôle dans l'inflexion apparue en 1989. Mais la hausse de l'emploi est restée soutenue dans l'ensemble des autres services (hormis les transports privés), en liaison avec une activité dynamique.

Toutefois, comme le laissent penser l'évolution générale des formes d'emploi et les tendances de l'emploi industriel, le développement plus lent de l'intérim pourrait s'inscrire aussi dans les transformations des modes de gestion de la main d'oeuvre, au cours d'une phase de reprise qui apparaît plus durable que prévu.

La stabilité des emplois créés augmente

Bien que moins forte depuis le second trimestre de 1989, la croissance de l'emploi apparaît plus solide, faisant plus largement appel aux contrats à durée indéterminée. Les recrutements continuent à augmenter, en particulier dans l'industrie. Beaucoup s'opèrent sur des contrats de courte durée, mais les embauches fermes sont celles qui progressent le plus rapidement, qu'elles soient réalisées directement ou par "conversion" de contrats à durée déterminée venus à leur terme. Dans le même temps, le nombre des licenciements économiques continue à reculer alors que les démissions se font plus nombreuses.

Le fléchissement touche toutes les formes précaires d'emploi. Il apparaît sur les statistiques de mouvement de main d'oeuvre et au travers des différents indicateurs de niveaux d'emploi. Outre le ralentissement qui affecterait l'expansion de l'intérim depuis le début de l'année, le nombre de salariés sous contrats à durée déterminée n'augmente plus depuis le mois de mars et on compte beaucoup moins de titulaires de TUC et surtout de SIVP depuis le second semestre de 1988. Estimé par solde, l'emploi stable accentuerait ainsi le redressement amorcé au cours de l'année 1988.

Evolution de l'emploi avec réaffectation des effectifs interimaire

	Glissements semestriels CVS Taux d'évolution en %					Glissements annuels CVS Taux d'évolution en %			Niveaux en fin d'année CVS en milliers		
	88.I	88.II	89.I	89.II*	90.I*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*
Salariés des secteurs marchands non agricoles*	0,9	1,1	0,7	0,8	0,9	0,8	1,9	1,5	13.608	13.861	14.064
Industries y compris BGCA	0,3	0,7	0,5	0,3	0,5	-1,1	1,0	0,8	5.895	6.046	6.094
dont : Industries manufacturières	-0,0	0,3	0,8	0,5	0,5	-2,0	0,3	1,3	3.919	3.929	3.980
Tertiaire marchand	1,2	1,3	0,8	1,2	1,2	2,3	2,5	2,0	7.623	7.815	7.969
dont : Services marchands	1,9	2,0	1,3	1,7	1,7	3,6	4,0	3,0	3.572	3.714	3.826

*non compris les salariés intérimaires affectés dans l'agriculture ou le secteur non marchand

De 200.000 à 250.000 emplois créés de la mi-1989 à la mi-1990...

Globalement, la croissance de l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA) se poursuivrait à un rythme soutenu (entre 0,4 % et 0,5 % par trimestre) jusqu'à l'été 1990, soit environ 200.000 emplois créés en 1989 et 130.000 au premier semestre de 1990. Le rééquilibrage entre l'industrie et le secteur tertiaire marchand se confirmerait, sans s'accentuer. Dans le BGCA, l'évolution des effectifs serait plus favorable que dans les derniers mois, sans pour autant retrouver un rythme comparable à ceux de l'année 1988 et du début 1989.

Etant donné la diminution de l'emploi agricole, la progression du nombre des non salariés dans les secteurs non agricoles et la croissance plus rapide des effectifs du secteur tertiaire non marchand à partir du second semestre de 1988, l'évolution de l'emploi total serait voisine de celle des SMNA en 1989 (un peu plus de 200.000 créations nettes d'emplois). Hors stages (TUC, PIL, SIVP), dont le recul a été sensible en 1989, la hausse des effectifs serait d'environ 290.000 cette année.

Au premier semestre de 1990, la suppression des TUC, auxquels doivent se substituer les contrats emplois-solidarité, atténuerait légèrement l'amélioration attendue dans les SMNA. 120.000 emplois nouveaux pourraient, au total, être dégagés par la croissance de l'économie, ce qui conduirait à un accroissement d'environ 240.000 de l'emploi total du milieu de l'année 1989 à celui de l'année 1990.

... dont 30 à 40.000 dans l'industrie manufacturière

Du quatrième trimestre de 1989 au deuxième trimestre de 1990, l'activité de l'industrie manufacturière serait à nouveau assez soutenue après le ralentissement observé au printemps et à l'été. La production augmenterait toutefois moins rapidement qu'au cours de la période allant de la mi-1987 au début 1989. Les gains de productivité ^{1/}, encore importants jusqu'à présent (+ 3,8 % de la mi-1988 à la mi-1989) fléchiraient en deçà de leur tendance de moyen terme (environ 3,5 %) pour se situer autour de 2,0 - 2,5 %. L'ajustement des effectifs au développement de l'activité se poursuivrait : l'emploi continuerait à augmenter dans l'industrie manufacturière, au même rythme que ces derniers mois : + 0,5 % au second semestre 1989, comme au premier semestre de 1990 après + 0,7 % au premier semestre de 1989.

L'évolution de l'activité et de l'emploi serait assez différenciée selon les secteurs. Le ralentissement marqué de la production de biens intermédiaires se répercuterait partiellement sur le niveau de l'emploi en raison de gains de productivité modérés, que justifient notamment de fortes tensions sur les capacités de production. Quelques milliers d'emplois seraient encore créés dans les industries de biens intermédiaires au second semestre de 1989, après quoi la tendance s'infléchirait progressivement.

Des capacités de production elles aussi fortement sollicitées pourraient amener le secteur automobile à opérer des embauches fin 1989 et début 1990 prolongeant ainsi la tendance des derniers mois. Mais c'est désormais dans les secteurs des biens d'équipement professionnel et des biens de consommation que l'emploi industriel devrait être le plus dynamique en raison d'une activité qui resterait soutenue pour les premiers et qui le deviendrait pour les seconds.

^{1/} Les gains de productivité sont évalués en glissement. Il s'agit de productivité par tête, calculée en rapportant la production aux effectifs, les intermédiaires étant réintégrés dans les secteurs utilisateurs.

Emploi

Des perspectives qui redeviennent favorables dans le BGCA et le commerce

Dans le bâtiment génie-civil et agricole, les perspectives d'activité apparaissent plus favorables qu'au cours des derniers mois, notamment dans les secteurs du logement ou des grands travaux. Après une stabilisation au second semestre de 1989 les effectifs du BGCA progresseraient de 0,8 % au premier semestre de 1990.

La poussée de la consommation des ménages au second semestre de 1989 et son maintien à un bon niveau au début de l'année 1990 devraient favoriser l'activité des commerces. La persistance d'un négoce inter-industriel soutenu irait dans le même

Les estimations trimestrielles de l'emploi

L'évolution de l'emploi salarié en 1989, dans les secteurs marchands non agricoles est estimée par l'INSEE à partir des résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO) réalisée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Les résultats bruts de l'enquête sont complétés par d'autres sources pour les secteurs non couverts par l'enquête, puis redressés du biais introduit par la limitation du champ de l'enquête aux établissements de 10 salariés et plus, et enfin corrigés des variations saisonnières.

Cette évolution ne concorde pas avec celle que fournit l'UNEDIC, qui produit également, à partir d'une source sur les établissements de 10 salariés et plus, une statistique trimestrielle corrigée du biais et des variations saisonnières. Sur les trois premiers trimestres de l'année 1989 les évolutions sont les suivantes :

	Glissement en %			
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	sur les 9 mois de 1989
Sur le champ propre aux indicateurs				
UNEDIC	1,1	0,7	0,6	2,4
INSEE	0,5	0,2	0,3*	1,0
Ecart apparent	0,6	0,5	0,3*	1,4
Sur le champ commun				
UNEDIC ^{1/}	0,8	0,4	0,5	1,7
INSEE	0,6	0,2	0,3*	1,1
Ecart	0,2	0,2	0,2*	0,6
*résultats provisoires de l'enquête ACEMO 1/y compris SIVP et avec les pondérations sectorielles (nap40) de l'INSEE				

Des évolutions qui ne sont pas directement comparables

Trois facteurs d'ordre méthodologique permettent d'expliquer en partie l'écart de 1,4 point entre les évolutions observées sur les trois premiers trimestres de 1989 pour les deux statistiques.

a. Les deux enquêtes ne portent pas sur le même champ : l'UNEDIC inclut une partie du secteur non marchand, où la croissance de l'emploi est rapide, mais ne couvre pas les secteurs de la santé et de l'action sociale publique, ni la plupart des grandes entreprises nationales ; or, ces dernières continuent à réduire leurs effectifs. Au total, la différence de champ explique 0,3 point de l'écart global sur les neuf premiers mois de 1989.

sens. L'évolution de l'emploi serait alors plus favorable : + 2,4 % entre la mi-1989 et la mi-1990 contre 1,7 % sur les douze mois précédents.

Les services marchands bénéficieraient eux aussi de la bonne tenue de l'activité, d'autant que les gains de productivité y resteraient faibles, de l'ordre de 1 % l'an. L'augmentation de l'emploi s'y poursuivrait à un rythme de 0,8 % par trimestre, identique à celui observé au troisième trimestre. Par ailleurs, le recours à l'intérim se stabiliserait au niveau atteint à la fin du premier semestre de 1989, l'ajustement des effectifs faisant désormais moins appel aux formes précaires d'emploi.

b. De plus, sur le champ commun aux deux sources, les pondérations sectorielles ne sont pas identiques : les activités du secteur tertiaire sont davantage représentées dans la statistique UNEDIC que dans celle produite par l'INSEE, en particulier les services marchands aux entreprises. Comme ces activités sont celles où le rythme de création d'emplois est le plus rapide, il en résulte, toutes choses égales par ailleurs, une évolution plus favorable des effectifs dans la statistique de l'UNEDIC que dans celle de l'INSEE, d'environ + 0,1 point sur les trois trimestres.

c. La couverture des deux sources diffère également en ce qui concerne les bénéficiaires de SIVP. Ceux-ci, dont le stock a chuté de 60.000 du début de l'année jusqu'à fin septembre 1989, figurent en totalité dans la statistique INSEE tandis qu'ils ne sont recensés dans la statistique UNEDIC que pour une faible part, évaluée à 11 %.

L'effet de cette différence de prise en compte des SIVP est estimé à 0,4 point.

Un écart résiduel de 0,6 point sur les 9 premiers mois de l'année 1989

Les trois points de divergence cités expliquent donc 0,8 point sur l'écart apparent de 1,4 point, alors qu'en 1988, ils rendaient totalement compte de l'écart entre les deux sources sur les quatre trimestres de l'année (note de conjoncture de février 1989). Un écart inexpliqué de 0,6 point, réparti sur les trois trimestres, demeure donc entre les deux statistiques. Celui-ci est relativement plus marqué dans le secteur tertiaire aux premier et troisième trimestres, et dans le bâtiment et l'industrie au deuxième trimestre.

L'évolution de l'emploi sur les trois trimestres connus de 1989 apparaît plus favorable dans la statistique UNEDIC que dans celle produite par l'INSEE dans la plupart des secteurs, à l'exception des biens intermédiaires et des services financiers.

Quelques points de convergences entre les deux indicateurs

Le diagnostic d'ensemble sur l'évolution récente de l'emploi diffère donc selon la source utilisée, lorsqu'on prend comme référence l'année 1988 : légère accélération pour l'UNEDIC, ralentissement selon l'INSEE. Au delà de ce désaccord d'ensemble, certaines convergences peuvent toutefois être notées.

Tout d'abord, après un bon début d'année, la croissance de l'emploi se serait nettement ralentie au deuxième trimestre selon les deux sources avant de se redresser légèrement au troisième trimestre. Dans les deux cas, l'industrie manufacturière serait devenue créatrice d'emplois au premier trimestre de 1989, tendance qui se serait confirmée au printemps et à l'été. Le coup d'arrêt à la progression des effectifs dans le BGCA aux deuxième et troisième trimestres indiqué par la statistique de l'INSEE est également confirmé par l'UNEDIC, même si l'ampleur de l'inflexion diffère. Le ralentissement indiqué par l'INSEE dans les commerces aux deuxième et troisième trimestres est lui aussi perceptible dans la statistique de l'UNEDIC, quoique nettement atténué. Dans le secteur des services, les deux sources indiquent la poursuite d'une croissance soutenue des effectifs à un rythme toutefois inférieur à celui de l'année 1988. Dans ce secteur, les deux indicateurs diffèrent toutefois par leur profil infra-annuel, ce que peut expliquer pour une large part la fragilité des estimations récentes relatives à l'évolution de l'intérim.

Chomage

Après s'être réduit au cours du premier trimestre de l'année, poursuivant ainsi le mouvement observé en 1987 et 1988, le nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois s'est stabilisé. Le taux de chômage est pratiquement stable depuis le mois de mars autour de 9,5 % 1/.

Le fléchissement des créations d'emplois aux deuxième et troisième trimestres 1989 est en grande partie à l'origine du niveau étale des demandes d'emploi depuis le printemps. Cette stabilité globale recouvre des évolutions diverses des principaux groupes de chômeurs, pour la plupart dans le prolongement des tendances antérieures. Ainsi le chômage des jeunes, hommes comme femmes, poursuit son recul sous le double effet d'un accroissement de l'offre de formation initiale et d'une meilleure insertion des débutants. Celui des personnes de 50 ans et plus régresse également alors même que le dispositif des dispenses de recherche d'emploi s'essouffle : le faible nombre des licenciements permet aux plus âgés de mieux préserver leur emploi que par le passé. Aux âges intermédiaires (25 - 49 ans), le taux de chômage masculin est quasiment stable tandis que celui des femmes augmente à nouveau : les secteurs d'activité où l'emploi s'est le plus nettement redressé sont, pour la plupart, peu féminisés. En liaison avec l'extension du chômage féminin, le chômage des employés s'accroît légèrement alors que celui des ouvriers continue à diminuer significativement.

Moindre rotation sur le marché du travail

Les mouvements de demandes d'emploi observés à l'ANPE sont en recul de 5 % du premier au troisième trimestre de l'année pour les entrées et de 3 % pour les sorties. Moins grande rotation de main d'oeuvre sur des contrats à durée déterminée et des stages, plus grande facilité à trouver un premier emploi sont à l'origine de moins de passages à l'ANPE. Par rapport à la tendance de fond passée, soit une hausse de l'ordre de 5 % par an du flux de demandes d'emploi, cette moindre rotation sur le marché du travail s'est amorcée au cours de l'année 1988.

Cette évolution globale paraît peu profiter aux chômeurs de longue durée. La part des demandeurs d'emploi de plus d'un an d'ancienneté d'inscription passe de 30,1 % en septembre 1988 à 31,2 % en septembre 1989 et les inscrits qui totalisent les plus fortes durées de chômage voient leur nombre augmenter le plus rapidement : + 5,5 % sur un an pour les demandeurs d'emploi de 3 ans d'ancienneté et plus. Les tendances antérieures persistent, malgré la poursuite des actions en faveur des chômeurs de longue durée ; le développement des stages du Fonds National de l'Emploi (FNE) compense le retrait des stages modulaires, les contrats et stages de réinsertion en alternance ont une audience équivalente à celle de l'année précédente et les contrats de retour à l'emploi (CRE) lancés au 1er trimestre ont jusqu'ici connu peu de succès (5.000 embauches de mars à septembre).

Les TUC vont laisser la place aux CES

Le tonus de l'emploi dans les secteurs marchands apparaît suffisant pour que se poursuive dans les prochains mois le recul du chômage, évalué selon les normes du BIT. Cette évolution a priori favorable du chômage sera sans doute moins marquée selon l'indicateur des DEFIM, car les deux notions ne coïncident pas (encadré).

1/ chiffre révisé de 0,5 point à la baisse au mois d'août 1989 pour tenir compte notamment du niveau de chômage au sens du BIT fourni par l'enquête sur l'emploi de mars 1989. Les chiffres postérieurs à mars 1989 seront eux aussi révisés dès que l'enquête sur l'emploi de 1990 sera connue (encadré).

Au delà de facteurs spécifiquement conjoncturels, l'évolution jusqu'à l'été 1990 du chômage et plus encore celle des DEFM dépendra beaucoup de l'action des pouvoirs publics, notamment de la mise en place du plan Emploi adopté par le Conseil des Ministres du 13 septembre 1989. Certains dispositifs vont être sensiblement modifiés, d'autres subiront des aménagements, notamment dans le cadencement des actions en cours d'année.

La transformation la plus importante est celle qui affecte les TUC et les PIL dont 140.000 personnes environ bénéficient actuellement. Les titulaires de ces stages auront désormais un contrat de travail à durée déterminée, le contrat emploi solidarité (CES). Ce changement de statut devrait rendre la formule plus attractive pour les jeunes qui pourront ainsi s'ouvrir des droits à indemnisation du chômage. Inversement les organismes utilisateurs seront tenus de participer au financement du dispositif (500 F par CES + versement des cotisations chômage) ce qui n'était pas le cas avec les TUC. Pour certains, notamment les collectivités locales, cette obligation pourrait constituer un frein. Les modalités de la transition entre les TUC et les PIL d'une part et les CES d'autre part ne sont pas encore toutes précisées. L'hypothèse retenue ici est un regain d'intensité des TUC en fin d'année 1989, avant la disparition de la formule, suivi par un repli temporaire de l'ensemble des trois formules dans la phase de démarrage des CES. Ce repli serait surtout accusé au deuxième trimestre.

Les dispositifs en faveur des chômeurs de longue durée seront regroupés en un volet de type contrat de travail, les contrats de retour à l'emploi (CRE) et un volet de type stage, les actions d'insertion et de formation (AIF). L'ampleur des publics concernés devrait être peu modifiée en 1990. A plus court terme, un certain regain des stages serait à attendre au quatrième trimestre de 1989.

Un développement du crédit-formation, sensible au deuxième trimestre 1990

Le crédit-formation, mis en place à l'automne 1989, se substitue aux stages 16-25 ans avec des objectifs du même ordre (un peu plus de 100.000 stages en année pleine). L'impact de ce dispositif sur les ressources en main d'oeuvre sera pourtant nettement modifié : les stages prévus sont de durée plus longue qu'auparavant (8 mois) et organisés en deux vagues, l'une à l'automne, l'autre au printemps. De ce fait, le nombre des stagiaires présents augmenterait un peu moins vite au cours de l'automne et de l'hiver mais il continuerait à progresser au deuxième trimestre alors qu'il chutait fortement à cette période les années précédentes. Ceci contribuerait significativement à la réduction des DEFM au printemps 1990.

D'autres mesures devraient exercer un effet favorable, mais d'ampleur limitée, sur l'emploi ou le chômage dans les prochains mois : exonération des charges sociales pour l'embauche d'un premier salarié, congé de conversion, stages de reclassement professionnel. Inversement, le dispositif des dispenses de recherche d'emploi plafonnerait autour d'un niveau de 230.000 bénéficiaires.

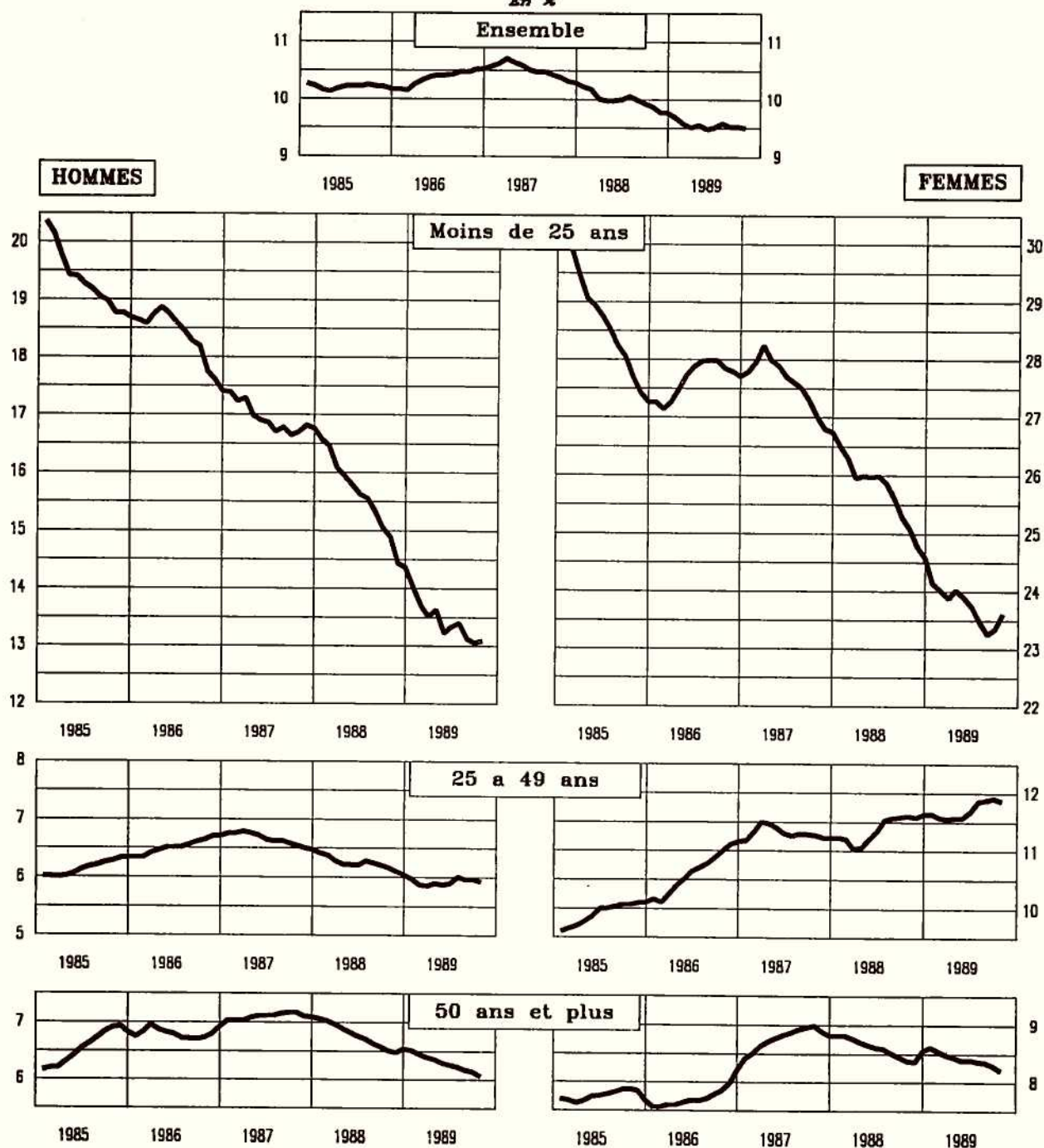
RMI : des effets d'appel sur le marché du travail plus faibles que prévu

L'impact éventuel du revenu minimum d'insertion (RMI) sur le niveau des DEFM est par ailleurs revu en baisse, compte tenu des caractéristiques des bénéficiaires et des actions qui leur sont proposées. Alors que le nombre de bénéficiaires semble stabilisé un peu au dessus de 300.000 personnes, le rythme de signature des contrats d'insertion est assez lent et devrait déborder largement sur le premier semestre 1990.

Chomage

Taux de chômage au sens du BIT

Données CVS
En %



Chomage

Les premiers contrats conclus indiquent une proportion de bénéficiaires en marge du marché du travail institutionnel voisine de celle attendue (30 % dont 10 % de chômeurs non inscrits à l'ANPE et 20 % d'inactifs), mais "l'effet d'appel" exercé par le dispositif apparaît limité : des actions de réinsertion professionnelle ne sont proposées qu'à environ la moitié des personnes et cette proportion est bien inférieure dans le cas des inactifs ou des chômeurs non inscrits à l'ANPE. Dans ces conditions, l'augmentation des DEFM liée à la mise en place du RMI serait modeste : environ 10.000 au quatrième trimestre 1989 (15.000 à 20.000 sur l'ensemble de l'année 1989) et 15.000 au premier semestre 1990.

Une probable augmentation du solde migratoire

Enfin un alourdissement du solde migratoire extérieur pourrait peser favorablement sur l'évolution de la population active et défavorablement sur celle du chômage. En 1989 et 1990 l'immigration de travailleurs permanents et les regroupements familiaux sont en légère progression alors que les départs réalisés dans le cadre de l'aide à la réinsertion sont pratiquement taris ; toutefois c'est l'augmentation du nombre de demandes d'asile politique qui constitue le phénomène le plus massif : de 28.000 en 1987, il est passé à 34.000 en 1988 et pourrait atteindre 60.000 en 1989, selon le ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale.

L'afflux sur le marché du travail lié à des entrées plus fortes d'étrangers sur le territoire national est d'évaluation délicate car le suivi des mouvements migratoires est très imparfait. En supposant que les inflexions enregistrées en 1989 se confirment en 1990, on peut estimer à 15.000 en 1989 comme en 1990 la progression des ressources en main d'oeuvre correspondante.

Une évolution irrégulière, mais orientée à la baisse des DEFM jusqu'en juin 1990

Au total le nombre des demandes d'emploi en fin de mois diminuerait de 50.000 à 100.000 d'ici le mois de juin 1990, revenant en deçà de 2.500.000. Cette baisse serait obtenue au terme d'une évolution heurtée, dont le profil résulterait plus des transformations apportées à la politique de l'emploi qu'aux effets directs de l'activité économique. Ainsi le taux de chômage, actualisé à l'aide des DEFM, reculerait à 9,4 % fin 1989, marquerait un palier au premier trimestre 1990 puis fléchirait à nouveau pour atteindre 9,2 % à la fin du premier semestre.

Taux de chômage au sens du BIT													en %
	Niveaux en fin de trimestre								CVS		Moyennes annuelles		
	88.1	88.2	88.3	88.4	89.1	89.2	89.3	89.4*	90.1*	90.2*	1987	1988	1989*
ENSEMBLE	10,0	10,0	9,9	9,8	9,5	9,5	9,5	9,4	9,4	9,2	10,5	10,0	9,5
Moins de 25 ans	20,6	20,3	19,7	19,0	18,2	18,0	17,7						
25 ans à 49 ans	8,3	8,4	8,5	8,4	8,3	8,4	8,5						
50 ans et plus	7,7	7,5	7,3	7,4	7,2	7,1	7,0						
* prévision													

Chomage

Chômage au sens du BIT et demandes d'emploi en fin de mois : deux notions qui ne se recouvrent pas 1/

Le taux de chômage calculé chaque mois par l'INSEE est établi conformément aux règles internationales. Le chômage est, en particulier, mesuré selon les critères du BIT. Cette mesure n'étant effectuée qu'à travers l'enquête annuelle sur l'emploi réalisée au mois de mars, le niveau de chômage déduit de la dernière enquête disponible est actualisé, pour le calcul des taux, à l'aide des demandes d'emploi en fin de mois. Il est ensuite révisé - et le taux de chômage avec lui - lorsque les résultats de l'enquête suivante sont connus.

Lorsque les évolutions des deux indicateurs (chômage au sens du BIT et DEFM) diffèrent, les rectifications peuvent être importantes. Ce fut le cas à l'été 1989 où la baisse du chômage au sens du BIT entre mars 1988 et mars 1989 (-5,1 %), plus forte que celle des demandes d'emploi (-0,5 %), a amené une révision à la baisse du taux de chômage d'environ 0,5 point pour les mois postérieurs à février 1989.

L'évolution du chômage au sens du BIT avait également été plus favorable au cours des deux années précédentes : sur la période mars 1986-mars 1989 l'écart atteint 245.000 personnes. Cette distorsion dépasse les aléas liés à la mesure des deux grandeurs, qui peuvent rendre délicates des comparaisons effectuées sur un intervalle de seulement un an. Elle illustre au contraire la différence de notion entre les deux indicateurs conjoncturels du chômage. Une mesure de l'inscription à l'ANPE interne à l'enquête emploi permet d'évaluer le recouvrement entre les deux indicateurs et la façon dont il évolue.

Des chômeurs non inscrits à l'ANPE et des inscrits à l'ANPE non chômeurs

En mars 1989, 2.308.000 personnes sont considérées comme chômeurs selon les critères du BIT. 310.000 d'entre elles ne sont pas inscrites à l'ANPE, soit 14 % de l'ensemble. Les femmes qui reprennent une activité ou les chômeurs qui viennent de retrouver du travail mais ne l'exercent pas encore sont plus fréquemment dans cette situation. Inversement 607.000 personnes se déclarant inscrites, soit près du quart de l'ensemble des inscrits, ne sont pas classées parmi les chômeurs, qu'elles soient considérées comme ayant un emploi (310.000) ou comme inactives (297.000).

Les inscrits ayant un emploi exercent souvent des activités purement occasionnelles ou à caractère précaire. Les jeunes sont nombreux parmi eux. Cependant, dans près d'un cas sur deux, l'activité exercée l'est à temps plein.

Les inscrits à l'ANPE rangés dans la catégorie des "inactifs" comprennent deux groupes différents. D'une part ceux jugés non disponibles, souvent pour des raisons familiales ou des raisons de santé (129.000 personnes en mars 1989) ; d'autre part ceux qui n'effectuent pas - ou plus - des démarches de recherche d'emploi (169.000 personnes en mars 1989). Ce dernier groupe est constitué de travailleurs ayant de faibles perspectives de réinsertion : les femmes et, surtout, les personnes âgées de plus de 50 ans y prédominent.

Une baisse du chômage au sens du BIT un peu plus rapide que celle des DEFM en 1989 ?

Au cours des dernières années, toutes les populations aux "marges" du chômage ont fortement évolué, contribuant à creuser l'écart entre évolutions du chômage au sens du BIT et des DEFM. En effet, alors que la propension des chômeurs à s'inscrire à l'ANPE augmentait, de plus en plus d'inscrits étaient exclus de la catégorie des chômeurs. Le développement des "petits boulots" d'un côté, l'extension du découragement de l'autre ainsi qu'une institutionnalisation croissante du chômage, expliquent donc la différence d'appréciation sur l'évolution du chômage selon l'indicateur utilisé.

Les facteurs de divergences entre chômage au sens du BIT et DEFM ont un caractère mi-structurel mi-conjoncturel. Les aspects structurels laissent à penser que le chômage au sens du BIT pourrait continuer à diminuer plus rapidement que les DEFM au cours de l'année 1989. Certaines inflexions récentes dans le fonctionnement du marché du travail (plus grande stabilité des emplois, plafonnement des dispenses de recherche d'emploi) pourraient toutefois atténuer le rejet d'un nombre croissant d'inscrits à l'ANPE de la catégorie des chômeurs au sens du BIT. Les évolutions des deux indicateurs du chômage seraient alors plus proches qu'auparavant. Même s'il se réalisait, ce pronostic pourrait toutefois ne pas être confirmé par les instruments statistiques utilisés, compte tenu des incertitudes affectant les mesures d'évolution sur courte période.

1/ voir aussi : Th. LACROIX, "la croissance fait reculer le chômage", *Economie et Statistique*, n° 226, novembre 1989.

Salaires

Secteur privé : la croissance de la masse salariale s'accélère en moyenne par rapport à 1988

Du TSH à la masse salariale brute des ENFNA hors GEN											
en %											
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II*	90.I*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*
Taux de salaire horaire 1/	1,6	1,8	2,1	2,0	2,1	3,4	3,4	4,1	3,3	3,4	3,9
Effectifs 1/	1,0	1,2	1,1	0,8	1,1	0,9	2,2	1,8	0,7	1,6	2,1
Durée 1/	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indicateur de la masse salariale des ENFNA hors GEN	2,6	3,0	3,2	2,7	3,3	4,4	5,7	6,0	4,1	5,1	6,1
Masse salariale des ENFNA hors GEN	2,8	3,1	3,3	2,8	3,4	4,5	6,0	6,2	4,2	5,4	6,4

* prévision
 1/ : les trois premières lignes du tableau sont évaluées en milieu de trimestre, CVS, pondération comptes trimestriels.
 Les modalités du passage à la masse salariale sont expliquées dans la note de conjoncture de juin 1988, p. 37 1/.

La progression de la masse salariale brute des entreprises non financières non agricoles, hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN) s'accélère en 1989. En moyenne annuelle, le taux de croissance serait de 6,4 % après 5,4 % en 1988. L'an passé, l'augmentation de la masse salariale était surtout la conséquence de l'accroissement des effectifs ; en 1989, la croissance plus soutenue des salaires, et notamment du taux de salaire horaire des ouvriers, contribue également à cette progression. En glissement sur l'année 1989 1/, la masse salariale brute des ENFNA hors GEN augmenterait de 6,2 % 2/. Sur ce champ, le salaire moyen par tête s'accroîtrait de plus de 4 %, après 3,7 % en 1988 et 3,4 % en 1987.

En 1989, le TSH ouvrier progresse en moyenne annuelle comme les prix

Evolutions du taux de salaire horaire des ouvriers et du SMIC											
Taux de croissance en %											
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	88.I	88.II	89.I	89.II*	90.I*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*
Taux de salaire horaire	1,7	1,7	2,2	2,0	2,2	3,5	3,4	4,2	3,3	3,4	3,9
SMIC	3,3	0,0	4,0	0,0	3,7	3,4	3,3	4,0	4,0	2,7	4,2
Indice des prix de détail	1,8	1,5	2,0	1,6	1,7	2,4	3,3	3,6	3,1	2,7	3,6
TSH en francs constants	-0,1	0,2	0,2	0,4	0,5	1,1	0,1	0,6	0,2	0,7	0,3
SMIC en francs constants	1,5	-1,5	2,0	-1,6	2,0	1,0	0,0	0,4	0,9	0,0	0,6

* prévisions
 NB : Les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier pour les prix et pour les salaires

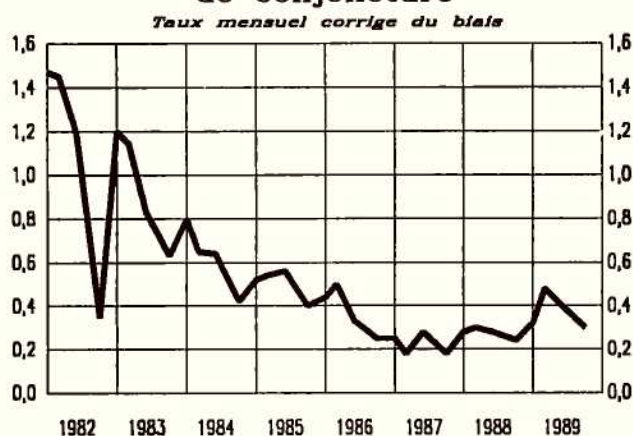
1/ glissement annuel : 4ème trimestre 1989/4ème trimestre 1988.

2/ En 1989, les encaissements de l'ACOSS progresseraient à législation constante de 7,2 % par rapport à 1988.

Salaires

Après une progression sensible de 1,3 % au premier trimestre, le taux de salaire horaire (TSH) des ouvriers augmenterait plus modérément sur le reste de l'année, de l'ordre de 1 % par trimestre. Les résultats provisoires de l'enquête ACEMO du ministère du Travail au 1er octobre 1989 confirment cette hypothèse : le taux de salaire horaire des ouvriers aurait augmenté de 0,9 % au cours du troisième trimestre de 1989. Des évolutions analogues se retrouvent dans les enquêtes de conjoncture auprès des industriels. Selon l'enquête d'octobre, les hausses de salaires seraient plus fortes en fin d'année 1/. Sur l'année, le TSH des ouvriers croîtrait de 4,2 % en glissement, et de 3,9 % en moyenne. En francs constants, il progresserait légèrement en glissement par rapport à 1988, mais ralentirait en moyenne.

Les salaires : augmentation nominale déclarée par les industriels dans l'enquête trimestrielle de conjoncture



Pas de dérapage des salaires du secteur privé en vue

Compte tenu des bons résultats des entreprises en 1988, les augmentations de salaires ont été nombreuses au début de 1989. Ce mécanisme pourrait jouer à nouveau en 1990. L'évolution du TSH pourrait ainsi s'infléchir à la hausse au premier trimestre, et progresser plus faiblement au second. Au total, le TSH pourrait augmenter de 2,2 % en glissement au cours du premier semestre de 1990.

Au printemps de 1990 devrait intervenir une revalorisation du SMIC. La révision du SMIC, en juillet 1989, était basée sur l'indice des prix de mai 1989. En janvier ou février 1990, l'indice des prix pourrait avoir progressé de 2 % depuis mai 1989. Dans cette hypothèse, le SMIC pourrait augmenter d'environ 2 % au premier semestre de 1990.

1/ Cette inflexion paraît confirmée par le dépouillement provisoire des accords de branche de plus de 10.000 salariés concernant les augmentations des salaires minimums au 1er novembre 1989.

Salaires

Fonctionnaires : en 1989 l'indice mensuel du traitement brut
gagne 1,2 % en francs constants

Evolution de l'indice mensuel des traitements bruts de la Fonction Publique											Taux de croissance en %		
		Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles			
		88.I	88.II	89.I	89.II*	90.I*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*	
Indice brut	(1)	1,6	1,6	1,9	1,5	1,2	2,5	3,3	3,5	-	-	-	
	(2)	- 4,0	2,8	0,7	1,5	1,2	8,5	- 1,3	2,3	1,1	2,7	4,8	
Indice des prix		1,7	1,4	2,1	1,4	1,8	3,1	3,1	3,6	3,1	2,7	3,6	
Indice brut en francs constants	(1)	- 0,1	0,2	- 0,2	0,1	- 0,6	- 0,6	0,2	- 0,1	-	-	-	
	(2)	- 5,7	1,4	- 1,4	0,1	- 0,6	5,2	- 4,4	- 1,3	- 1,9	0	1,2	

1/ Avec rappel de décembre réaffectés
2/ Sans réaffectation.
* Estimations

En l'absence d'autres mesures, l'accord salarial dans la Fonction Publique pour les exercices 1988 et 1989 signé le 17 novembre 1988 aurait conduit entre 1988 et 1989 à une hausse en moyenne annuelle de l'indice mensuel des traitements bruts de 3,4 %. L'octroi à l'ensemble des fonctionnaires d'une prime exceptionnelle de croissance d'un montant de 1.200F versée en fin d'année et, dans une moindre ampleur, les mesures catégorielles du plan Jospin viennent infléchir ce constat. Toutefois une partie des mesures caractérisant la politique salariale de l'Etat à l'automne 1989 n'entre pas, par construction, dans le calcul de l'indice mensuel des traitements de la Fonction Publique. De ce fait, celui-ci ne rend pas totalement compte de l'évolution en 1989 des rémunérations perçues dans la Fonction Publique (encadré). La prime exceptionnelle de croissance augmente de 1,25 % la moyenne annuelle de l'indice mensuel des traitements bruts de la fonction publique, les mesures catégorielles (revalorisation des traitements des instituteurs au 1er septembre 1989) ont un effet de 0,11 %. L'ensemble des mesures générales et catégorielles a un impact en masse d'environ 5 %. La progression de 1988 à 1989 de l'indice mensuel des traitements bruts se trouve pour sa part portée à 4,8 %, soit 1,2 % en francs constants. Il faut remonter aux années antérieures à 1978 pour retrouver une progression de l'indice mensuel des traitements bruts supérieur à 1 % en francs constants. En tenant compte de l'effet de carrière (GVT positif estimé à 1,8 % sur les dernières années 1/), la rémunération en termes réels des "présents-présents" augmenterait de 3 %. Les améliorations de carrières inscrites au plan Jospin devraient majorer ces chiffres, sans qu'on puisse actuellement préciser de combien. Au total, le salaire moyen par tête versé par les administrations publiques aux titulaires et non titulaires pourrait s'accroître d'environ 6 % en 1989 après 3,4 % en 1988 et 2,6 % en 1987.

1/ La dernière estimation du GVT positif remonte à 1986. Aucune étude n'a démontré la stabilité temporelle de cette variable.

La politique salariale de l'Etat et ses incidences sur les rémunérations des fonctionnaires

En 1989, plusieurs éléments sont venus s'ajouter à l'accord salarial dans la Fonction Publique d'Etat conclu en 1988 : la "prime exceptionnelle de croissance" de 1.200F, le plan Jospin, et les mesures spécifiques à divers ministères.

L'évolution de la masse des rémunérations dans la Fonction Publique d'Etat est saisie à travers l'évolution du salaire moyen par tête. Celle-ci se décompose en deux éléments ; le premier est la variation de l'indice des agents de l'Etat à structure constante, le second est l'effet de la variation de structure ou GVT solde (voir note de conjoncture de juillet 1989). Pour suivre à court terme l'évolution des traitements des agents de l'Etat à structure constante, l'INSEE calcule sur un échantillon de corps, grades, échelons un indice mensuel. Celui-ci est défini hors primes et indemnités spécifiques 1/ car leur montant n'est pas connu au moment du calcul. Par contre, les primes attribuées uniformément à tous les fonctionnaires, telle que la "prime exceptionnelle de croissance" de 1.200F, sont intégrées dans le calcul de l'indice des traitements. L'impact de cette dernière prime sur la moyenne annuelle de l'indice des traitements de la fonction publique se chiffre à 1,25 % 2/.

Le plan Jospin comprend diverses mesures concernant l'amélioration des débuts et des fins de carrière au moyen de création de grades "de débouchés", des revalorisations indiciaires et indemnitaires. Seule la revalorisation indiciaire de 5 points d'indice aux instituteurs au 1er septembre 1989 (revalorisation catégorielle) est prise en compte dans l'indice des traitements de la Fonction Publique ; son impact est de 0,11 % sur la moyenne annuelle de l'indice mensuel brut de la Fonction Publique. Le coût de cette revalorisation est estimé à 198 millions, celui des autres mesures non prises en compte par l'indice des traitements de la Fonction Publique est de 2 milliards.

Les mesures spécifiques à différents ministères ne sont pas prises en compte dans l'indice mensuel des traitements de la fonction publique. Toutes ne sont pas encore correctement évaluées.

Les agents de la Fonction Publique Territoriale et ceux de la Fonction Publique Hospitalière bénéficient également de la "prime exceptionnelle de croissance". On ne dispose pas pour ces catégories d'un instrument, tel l'indice des traitements de la fonction publique, permettant de suivre l'évolution de leur rémunération. On estime à 2,2 milliards de F l'impact de cette prime sur la masse salariale de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière.

1/ Les primes et indemnités représentent environ 12% des traitements nets augmentés de l'indemnité de résidence.

2/ La prime de croissance peut être évaluée à 3,1 milliards pour la fonction publique d'Etat.

Les salaires dans les GEN profitent aussi de la croissance

Dans les grandes entreprises nationales, l'instruction de politique salariale donnée globalement pour 1988 et 1989 prévoyait une hausse de la rémunération moyenne des personnels en place (RMPP) de 8,8 % pour l'ensemble des deux années. Pour trois des quatre grandes entreprises à statut (SNCF, RATP, EDF-GDF), une "prime d'attente" est venue compléter en octobre cette instruction. Elle représente environ 0,5 % de la masse salariale, et constitue un "à valoir" sur la clause de rendez-vous fixée à janvier 1990.

Augmentation de l'indice brut des traitements dans la Fonction Publique			
Contributions en points en %			
1989		1990	
Effet report 1988 1/	1,3	0	Effet report 1989
Effets courants 1989 : 2/	3,5		
	dont :		
1) Mesures catégorielles C et D 3/	0,62		
B plan Jospin 4/	0,11		
2) Mesures générales :			
1 point d'indice en février	0,26		
1 % en mars	0,83		
1,2 % en septembre	0,40		
prime exceptionnelle de croissance	1,25		
Indice brut FP	4,8	2,7	Indice brut FP 5/
1/ L'effet report de l'année n-1 sur l'année n est la hausse de l'indice entre les années n-1 et n résultant du niveau atteint en fin d'année n-1 : c'est la notion de l'acquis. Pour faire ce calcul, nous avons retiré de l'indice de décembre de l'année n-1 les effets transitoires dus aux rappels (comme celui des 2 points d'indice d'octobre et novembre versés en décembre 1988). 2/ Les effets courants sont les contributions à la hausse de l'indice en moyenne annuelle des mesures catégorielles et générales de l'année. 3/ Le chevronnement étant considéré comme une mesure de type individuel n'était pas pris en compte dans l'indice. Sa suppression en janvier a coïncidé avec l'octroi d'une mesure catégorielle équivalente pour l'ensemble des personnels de catégorie C. Cette mesure catégorielle est prise en compte par l'indice, ce qui apure en une seule fois l'omission passée du chevronnement. Si l'évolution à moyen terme de l'indice est correcte, sa hausse en 1989 est sur-estimée. 4/ 5 points d'indice aux instituteurs au 1er septembre 1989. 5/ Prévisions Le rendez-vous de négociations des salaires dans la Fonction Publique pour l'exercice 1990 est fixé à début 1990.			